

TavernyMag'

Bulletin d'informations municipales

N°17 - SEPT. / OCT. 2017



Portraits de ces collégiens qui s'engagent pour Taverny

PAGE 6



■ La Police municipale formée à l'armement

PAGE 10



■ Kamel Chouaref, plante le ring à Taverny

PAGE 18



■ Le centre-ville retrouve son cachet

■ ATELIER MUNICIPAL D'ARTS PLASTIQUES

14 allée des Cavelines

Tél. 01 30 40 79 53

Port. 06 11 35 26 46

■ CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE

105 rue du Maréchal Foch

Tél. 01 34 18 72 18

■ CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

12 rue Jean-Macé

Tél. 01 34 18 13 80

■ CONSERVATOIRE MUNICIPAL

174 rue de Paris (siège administratif)

Tél. 01 30 40 27 09

44 rue de Montmorency

Tél. 01 39 60 16 53

■ ÉCONOMIE LOCALE

41 rue Constantin-Pecqueur

Tél. 01 34 18 32 00

■ ÉVÉNEMENTIEL

6 rue du Chemin Vert de Boissy

Tél. 01 34 18 65 15

■ HÔTEL-DE-VILLE

2 place Charles-de-Gaulle

Tél. 01 30 40 50 60

• Lundi de 13h30 à 17h30

• Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

• Samedi de 9h à 12h.

■ MAISON DE LA PETITE ENFANCE

LES MINIPOUSSES

9 rue du Chemin Vert de Boissy

Tél. 01 30 40 58 40

■ MÉDIATHÈQUE « LES TEMPS MODERNES »

7 rue du Chemin Vert de Boissy

Tél. 01 30 40 55 00

www.les-temps-modernes.org

■ PISCINE INTERCOMMUNALE

Square Georges-Vallerey

Tél. 01 34 50 34 70

■ POINT EMPLOI

2 place de la Gare

Tél. 01 30 40 50 70

■ POLICE MUNICIPALE

2 rue des Charmilles

Tél. 01 78 70 52 53

■ SERVICE SCOLAIRE

2 place Charles-de-Gaulle

Tél. 01 30 40 50 90

■ SIADPA

105 rue du Maréchal Foch

Tél. 01 34 18 72 17

Tous les jours de 8h à 19h

■ SPORTS - VIE ASSOCIATIVE

149 rue d'Herblay

Tél. 01 39 95 90 00

■ THÉÂTRE MADELEINE-RENAUD

6 rue du Chemin Vert de Boissy

Tél. 01 34 18 65 10

PAGES 6 - 7

Actualités

- La police municipale est désormais armée...
- Une conférence sur les troubles « dys »
- Pour lutter contre les violences faites aux femmes

PAGES 8 - 9

Petite Enfance

- Venez jouer, échanger et partager avec vos enfants
- Une semaine pour mettre à l'honneur la parentalité
- Avec le PCPE, tout savoir pour bien accueillir bébé
- Les évolutions de cette rentrée 2017

PAGE 10

Coup de cœur

- Kamel Chouaref, champion incontesté en boxes pieds-poings, plante le ring à Taverny

PAGE 11

Économie

- Un fromager ouvre boutique à Taverny
- Un site vitrine des commerçants tabernaciens

PAGES 12 - 15

Dossier

- CMJ : portrait de ces collégiens qui s'engagent pour Taverny

PAGES 16 - 17

Culture

- Quant la mélodie vient aux petits...
- Une 2^e classe orchestre en projet à l'école Jean-Mermoz
- La musique fait ses classes jusqu'au lycée
- Inauguration du kiosque à musique
- Les jumelages à l'honneur

PAGES 18 - 19

Travaux / Urbanisme

- Le centre-ville retrouve son cachet
- L'été profite aussi à nos établissements scolaires

PAGE 20

Sport / Vie Associative

- La ville aux côtés des associations
- Le tennis féminin à l'honneur

PAGE 21

Tribunes

Libre expression des groupes politiques

PAGES 22 - 23

Rendez-vous / État civil

Agenda des prochaines manifestations



Chers Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

Après un été dense pour les enfants tabernaciens qui ont pu profiter des journées d'activités proposées par la ville, ils ont repris le chemin de l'école et s'épanouiront cette année dans des bâtiments qui ont, pour beaucoup, fait l'objet de travaux de modernisation et de rénovation pour un investissement de plus de 700 000 euros. Ces opérations continueront tout au long de l'année (et notamment durant les vacances scolaires) afin d'offrir à nos enfants les conditions optimales pour leur réussite.

Beaucoup de projets se concrétiseront en outre cette année : réfection de l'épicerie solidaire, construction de la deuxième maison d'assistantes maternelles, rénovation du parc Henri-Leyma, début du chantier pour la création d'une deuxième sortie au centre commercial Les Portes de Taverny, début des travaux du futur Pôle Médical. Autant de réalisations guidées par la volonté de faciliter et d'améliorer le quotidien des habitants.

L'engagement et l'exemplarité sont par ailleurs deux vertus auxquelles je suis particulièrement attachée. C'est en cela que je tiens à féliciter les élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) dont le premier mandat s'achève dans quelques jours. Ils ont été de véritables acteurs citoyens et ont pu mener à bien leurs projets dont la création du parcours de santé à travers les sentes de Taverny et l'enfouissement de la boîte temporelle.

Un dévouement que je mesure et que je réalise de mon côté chaque jour au service des Tabernaciennes et des Tabernaciens. Mon équipe et moi continuons à respecter nos promesses de campagne, à porter des projets qui se réaliseront dans les prochains mois, et à être présents au quotidien auprès de nos concitoyens.

Vous pouvez compter sur ma fidélité et mon engagement indéfectible à vos côtés.

Florence PORTELLI

*Maire de Taverny
Conseillère régionale d'Île-de-France*

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'édition 2017, la 36^e, s'est déroulée sur deux scènes de la ville, place Verdun et place du Marché. Des groupes amateurs (Pussy Grabbers, Diligens, Croc'n'Roll, Novjaro...) se sont produits sur scène allant du rock au pop en passant par du hard rock et de la country. Une mention particulière pour le groupe *Bloody Mairie*, formé pour l'occasion par quelques agents municipaux et M^{me} Portelli au clavier, pour des reprises de Coldplay, Supergrass, Daft Punk, Bob Dylan, ou encore les Beatles. ■



BALADE PROPRETÉ EN FORÊT



Une cinquantaine de personnes a participé au nettoyage de la forêt au cours de « cette balade de propreté » sous la direction des services de la ville et de Tri-Action. 150 kg de déchets ont ainsi été collectés à l'issue de la journée. ■

LA FÊTE NATIONALE DU 13 JUILLET

Toujours très attendue, elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Les familles sont venues nombreuses au rendez-vous ainsi qu'au spectacle de cirque pour les enfants. Le groupe «Outsiders» a mis le feu sur scène tandis qu'à la nuit tombée, le ciel s'embrasait de mille étincelles multicolores. En guise de bouquet final, un feu d'artifice, vivement applaudi, sur le thème des super héros! ■



LES MERCREDIS D'ÉTÉ

Rendez-vous incontournable pour les Tabernaciens au fil de ces deux dernières années, les «mercredis d'été» au parc de Pontalis, ont accueilli durant juillet et août plus de 1 500 personnes (450 en moyenne par mercredi), pour des activités en famille. De nombreux ateliers de loisirs créatifs (origami, créations manuelles, fabrication de parfum...), diverses animations sportives (tir à l'arc, volley, escalade...) et culturelles (lectures de contes pour enfants, cafés jeux) étaient en accès libre. Ces animations, initiées par les services municipaux et les partenaires locaux, ont fait le bonheur de tous. ■

SOIRÉE DES ACTEURS ÉDUCATIFS

Lors de cette soirée ouverte conjointement par M^{me} le Maire et Nicolas Kowbasiuk, adjoint au maire délégué à l'Éducation, sept enseignants du premier et du second degré partant à la retraite ont été mis à l'honneur. Ce fut également l'occasion de mettre en avant le travail et l'investissement des équipes éducatives, auprès de nos enfants et adolescents. Les enseignants, animateurs, éducateurs sportifs, intervenants artistiques et culturels ont proposé tout au long de l'année des projets pleinement soutenus par la Municipalité qui a alloué, aux enfants, en supplément des budgets des services, la somme de 347000€ pour améliorer leur quotidien à l'école primaire (déploiement des VPI, classes transplantées, remise de dictionnaires et de livres, cadeaux et spectacle de Noël, soutien aux sorties...). La soirée s'est conclue sur un cocktail convivial. ■



POLICES MUNICIPALE ET NATIONALE UNE COLLABORATION ÉTROITE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

C'est le 1^{er} juillet que la communauté d'agglomération Val Parisis a signé une convention de coordination entre sa police mutualisée et les forces de sécurité de l'État. Signée par les maires de Val Parisis dont Florence Portelli, vice-présidente déléguée à la Sécurité et M. Latournerie, préfet du Val-d'Oise, cette convention définit le cadre de la collaboration et les modalités d'intervention entre la police municipale et la police nationale. Les deux services partenaires se réunissent régulièrement pour partager leurs informations et mettre en place localement des outils de prévention et de sécurisation. Concrètement, cette convention permet une mise en commun de moyens humains, matériels et logistiques pour un maillage plus efficace du territoire communal de Val Parisis dont fait partie Taverny. ■



73^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE TAVERNY



Après le rassemblement devant la stèle de Charles Ruedi et l'allocution de Jean-Claude Massi, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants, des gerbes ont été déposées par Madame Portelli, maire de Taverny et conseillère régionale d'Île-de-France. Une minute de silence a été faite avant que porte drapeaux, élus et corps constitués ne remontent vers la place du marché pour honorer les victimes de la guerre, morts pour la patrie.

À la suite du discours de Madame le Maire, les conseillers départementaux Laetitia Boisseau et Gérard Lambert-Motte ont déposé une gerbe, suivie de celle de la députée du Val d'Oise M^{me} Rilhac, représentée, et enfin celle de la ville de Taverny, déposée par Madame Portelli, accompagnée de deux jeunes filles du CMJ.

L'hommage s'est achevé sur une magnifique Marseillaise a capella entonnée par une professeure de chant du conservatoire Jacqueline-Robin. ■

SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

C'est tout début septembre, après la rentrée scolaire, qu'une autre rentrée, culturelle cette fois, a eu lieu. Après une introduction de M^{me} Prévot, adjointe au maire déléguée à la Culture, les directeurs des équipements culturels ont présenté la programmation de cette saison 2018. Chacun a détaillé le programme riche et dense de son établissement (Conservatoire, AMAP, animations locales, Médiathèque et Théâtre Madeleine-Renaud) avant de laisser place à ZWÄI, un spectacle circassien plein d'humour et de poésie, offert par la Municipalité. Retrouvez toute la programmation dans les deux guides culturels sur le site de la ville et en dépôt dans les structures. ■



La Police municipale est désormais armée... et formée, une décision adaptée à notre époque

Après avoir été réorganisée et renforcée par de nouveaux effectifs (ASVP, chien, motards), la Police municipale est armée depuis le début de cette année 2017 et a suivi une formation obligatoire et un entraînement au tir. Une décision prise par Florence Portelli, « avec beaucoup de détermination, de sens des réalités et d'esprit de responsabilité ».

La Police municipale de Taverny est désormais composée de 8 agents de police municipale et de 4 Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) dont le rôle est d'assurer une police de proximité basée sur une forte présence sur le terrain, un strict respect de la réglementation du stationnement et une sécurisation des manifestations et des abords des lieux publics. Depuis 2014, ce service n'a cessé d'évoluer et de se moderniser, tant au niveau des moyens matériels mis à sa disposition, que des missions de plus en plus variées qui lui sont confiées. En étroite collaboration avec les services de la Police nationale, la police municipale joue un rôle essentiel dans la sécurité de la ville de Taverny.

UNE DÉCISION MÛRIE ET CONCERTÉE

L'équipement en armes létales, qui complètera donc les armes actuelles*, a été une décision longuement réfléchi, mûrie et concertée. D'abord contre l'idée, Madame le maire est revenue sur sa position face au contexte que l'on connaît et pour assurer la sécurité de ses agents mais aussi des Taberniciens. Mis en place de manière individuelle, cet armement ne concerne que les agents qui souhaitent être armés et peuvent l'être. En effet, la décision d'armement ne se fait pas par brigade ou patrouille, mais agent par agent. Le maire fait une demande individuelle et seuls les agents qui ont passé avec succès les tests d'aptitude et la formation pratique seront équipés.

Comme le permet le décret pris par l'État fin novembre 2016, les Policiers Municipaux seront équipés d'un revolver 38 mm spécial et bientôt passeront sur un pistolet semi automatique 9 mm, déjà utilisé par la gendarmerie et la police nationale.

UNE PROCÉDURE TRÈS ENCADRÉE

L'armement d'agents de la fonction publique obéit à une procédure très encadrée et définie par la loi. Les demandes d'armement suivent quatre étapes : l'adresse d'une demande individualisée par le maire au Préfet du département, un examen médical (assorti d'une évaluation psychologique), une formation pratique de 45 heures au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (sanctionnée par un examen) et, enfin, la décision du Préfet qui, conformément à la loi du 15 avril 1999, donne son accord en dernier lieu, après d'éventuelles enquêtes complémentaires.

Une fois la formation pratique achevée et l'équipement délivré, les policiers suivront une formation permanente chaque année, à raison de deux séances obligatoires minimum par an, que la Ville de Taverny pourrait étendre à quatre séances annuelles. Les premières patrouilles sont équipées dès cette rentrée 2017.

UNE PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES

Huit agents de la ville ont donc suivi une formation poussée en maniement des armes et en formation au tir. Cette formation de 45 heures encadrée par des Moniteurs au Maniement des Armes (MMA) comprend un module juridique, de la théorie sur les règles de mise en sécurité notamment et d'évaluation des situations, mais aussi une formation pratique de tir rapproché à 5, 7 et 10



mètres. « Dans le cadre de leur service, il a été constaté que les agents de PM font usage de leurs armes généralement à une distance de 0 à 4 mètres. Ce sont des tirs de légitime défense sur le terrain » explique Arnaud Vanquatem, MMA.

Les stagiaires apprennent à tirer dans des conditions variées, sur des cibles différenciées (cible-voleur dans une foule, en mouvement), à une main, derrière des abris bas et hauts... « On leur met la pression, on les pousse pour qu'il y ait un niveau de stress comme en situation réelle et que l'on voit comment ils réagissent. Il n'y a pas que le tir, il faut aussi savoir réagir, adapter son armement à la situation » explique le MMA. « Le policier municipal est le primo intervenant sur le terrain. Il se rapproche plus du police secours que de l'ilotier, mais il ne faut pas avoir peur du policier municipal armé. Ils sont formés aux mêmes techniques que la Police nationale ou la gendarmerie. Mais à la différence, le policier municipal est là pour se défendre et non pour attaquer. Il ne peut agir qu'en cas de légitime défense ».

Les stagiaires apprennent aussi à être autonome avec leur arme de service et à respecter en toutes circonstances les règles de sécurité « l'entraînement fait l'homme et son efficacité. Et si un candidat est un peu juste pour l'examen, on n'hésite pas à le recalcer et à prévoir une autre formation » conclut Arnaud Vanquatem.

UNE BRIGADE DE NUIT DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2017

La Communauté d'agglomération Val Parisien a mis en place au 1^{er} octobre 2017 une brigade de nuit d'agents de Police municipale mutualisée sur les communes de Taverny, Frépillon, Beauchamp et Pierrelaye. Ces renforts signifient plus de sécurité, plus de prévention et plus de médiation sur le terrain, la nuit, 7 jours sur 7 à partir de 22h.

Cette brigade est armée et travaille en étroite collaboration avec la police nationale et la gendarmerie nationale. Unique en France sous cette forme, elle est cofinancée par la Communauté d'agglomération et les communes qui ont adhéré à cette mutualisation.

Numéro unique: 01 34 44 82 82 (prix d'un appel local).

* Voir Magazine N°... page...

Une conférence sur les troubles « dys »

Le service logement et prévention de la ville vous propose une conférence sur l'approche des troubles DYS, animée par M^{me} Fromage, présidente de l'association APEDYS-Val d'Oise et de M^{me} André, ergothérapeute.



«Dys»... Derrière ces trois lettres sont regroupés différents troubles cognitifs: dyslexies, dysphasies, dyscalculies, dyspraxies, dysorthographies, troubles de l'attention... Difficiles à définir, les troubles «dys» sont également difficiles à repérer. Au premier abord, ils se confondent souvent avec les complexités de l'apprentissage et sont d'ailleurs fréquemment découverts dans le cadre de l'école. Lors de cette conférence, vous pourrez échanger avec les intervenantes mais aussi interagir avec le public.

L'objectif? Mieux comprendre pour mieux aider les enfants avec des outils concrets et pratiques.

Vendredi 20 octobre 2017 à 19h30

Médiathèque Les Temps Modernes

Renseignements: 01 34 18 72 10 ■

Pour lutter contre les violences faites aux femmes

En France, une femme meurt sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon tous les trois jours et une femme est victime d'un viol toutes les sept minutes. En 2016, le Val d'Oise a dénombré plus de 5200 faits de violence connus à l'encontre des femmes, plus de 1800 faits de violence conjugale et 424 affaires de mœurs.

Dans le cadre de la thématique 2017, «La femme dans la cité», il semblait donc important de poursuivre notre campagne par une **conférence-débat** pour informer et sensibiliser sur les violences faites aux femmes.

Le **mercredi 22 novembre**, le Docteur Ghada Hatem, gynécologue-obstétricienne fondatrice de la Maison des Femmes de Saint-Denis et Mathilde Delespine, sage-femme chargée du programme de prévention des violences faites aux femmes au réseau périnatal NEF, nous parleront des violences conjugales, mais aussi des prises en charge plus spécifiques comme les excisions, sujet restant encore trop tabou.

«Agir efficacement contre les violences faites aux femmes»

Mercredi 22 novembre 2017 à 19h30

Théâtre Madeleine-Renaud

Renseignements: 01 34 18 72 10 ■



PLANTEZ UN ARBRE AU NOM DE VOTRE ENFANT!



Votre enfant est né en 2016? Vous souhaitez planter un arbre à son nom? La Communauté d'agglomération Val Paris, en partenariat avec l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, organise samedi 25 novembre 2017 à 10h, l'opération «Une naissance, une plantation».

Si votre enfant est né en 2016, nous vous offrons gratuitement la possibilité d'avoir un arbre qui portera son nom. Par ce geste, vous lui permettrez d'être le parrain d'un arbre et de le voir grandir avec lui, et vous contribuez à la diversification du peuplement forestier de notre territoire.

Comment participer?

Pour participer gratuitement à l'opération «Une naissance, une plantation», vous devez retourner le coupon d'inscription (*téléchargeable sur le site de la ville ou sur valparisis.fr*) dûment complété à la mairie, avant le vendredi 20 octobre 2017.

Les familles participantes devront impérativement être présentes avec leur enfant le samedi 25 novembre à 10h sur la parcelle replantée située à Franconville au niveau des buttes du Paris. Un carton d'invitation avec l'adresse et le plan détaillé pour vous y rendre vous sera envoyé avant l'inauguration.

CARTE INTERACTIVE DES COLLECTES DES DÉCHETS

En un clic, retrouvez les jours et heures de passage de Tri Action dans votre rue. La communauté d'agglomération Val Paris, compétente de plein droit en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers, a mis en place sur son site internet une carte interactive de la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire, quel que soit le syndicat de collecte.

www.valparisis.fr/actions/cadre-de-vie/la-collecte-et-le-traitement-des-ordures-menagers



Venez jouer, échanger et partager avec vos enfants

Les Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP) évoluent pour plus de services aux familles. Désormais, retrouvez vos moments de partage et d'interactivité avec vos enfants et les professionnels de la petite enfance sur deux lieux en alternance, à la maison de la petite enfance «les minipousses» et à la crèche familiale des Sarments.

Ces espaces de rencontres et d'échanges autour du jeu pour les enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés d'au moins un parent ou d'un membre de la famille, auront désormais lieu les lundis, de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires). L'accès est toujours gratuit et sans pré-inscription.

Calendrier des lieux et des séances consultable sur le site de la ville. ■

Brèves

À VOS AGENDAS



Dans le cadre de la semaine de la Parentalité, le psychologue clinicien **Éric Binet** donnera une **conférence-débat sur «les pleurs des bébés» le vendredi 17 novembre à 20h à la médiathèque Les Temps modernes.**

Gratuit, ouvert à tous mais réservation indispensable auprès de l'accueil des Minipousses 01 30 40 58 40 à partir de novembre.

MÉMO: NOUVELLES COORDONNÉES DES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX



Les numéros de téléphone des services sociaux et médico-sociaux de Taverny ont changé.

- PMI des Lignières: 01 34 33 57 35
- Planification familiale: 01 34 33 57 36
- Antenne sociale: 01 34 33 57 30

Une semaine pour mettre à l'honneur la parentalité



Dans le cadre de la semaine de la parentalité, coordonnée par le Comité départemental de soutien et d'accompagnement à la parentalité du Val-d'Oise, la ville de Taverny a souhaité développer pour cette deuxième édition du 13 au 20 novembre un panel d'actions en direction des familles.

Trois expositions seront présentées: l'une sur la sensibilisation aux stéréotypes jouets filles/garçons, une deuxième sur les droits de l'enfant et enfin, une s'inscrivant dans la thématique de « la place de la femme dans la cité » présentant des portraits de femmes taberniciennes.

Plusieurs ateliers bien-être et image de soi seront ouverts sur inscription, dont un atelier colorimétrie qui vous fera découvrir les couleurs qui vous mettent en valeur, en fonction de votre teint, de la couleur de vos cheveux et de vos yeux. Des ateliers coiffure, relaxation, massage vous proposeront un temps pour vous, les mamans.

Des vidéos sur des thématiques liées à votre quotidien de parents seront diffusées en boucle à la maison de l'enfance, et les LAEP, la ludothèque et l'accompagnement scolaire feront portes ouvertes pour montrer l'envers du décor aux parents.

Initiez-vous aux massages enfants/parents ou prenez un **cours de zumba** avec vos enfants, 1h de sport en famille garantie! Ou encore, laissez-vous tenter en famille par la **marche** ou par le **Yoga**.

«Rentrez dans l'aventure d'être parent» avec la CAF qui vous renseignera sur ses prestations pour les jeunes et futurs parents, ainsi que sur les aides possibles pour les modes de gardes. Enfin, venez apprécier le travail de réfection de peinture du centre social Vigneron, réalisé par cinq papas lors d'un vernissage exposition photos du chantier.

Retrouvez tout le détail de la programmation sur le site internet de la ville rubrique et sur notre page facebook. Renseignements: 01 30 40 27 14 ■

Avec le PCPE, tout savoir pour bien accueillir bébé

Autre nouveauté de cette rentrée, un Point conseil petite enfance (PCPE). La Ville organisera des réunions d'informations pour les familles en partenariat avec la CAF et le Conseil départemental.

Objectifs ?

- Mieux informer les familles, de façon plus précoce et complète.
- Conseiller le futur parent pour le choix le plus adapté à ses besoins, notamment sur les différents mode d'accueil existant sur Taverny, les prestations sociales à la naissance de l'enfant, le congé parental, les aides et services...
- Simplifier les démarches de recherche par un accompagnement pluri-acteurs (CAF, PMI, structures de la ville...)

Concrètement, comment se passe l'accueil des familles ?

Dès que la déclaration de grossesse est enregistrée par les services de la Caf, un courrier personnalisé est adressé au futur parent pour l'inviter à participer à une réunion collective.

À la suite de cet accueil, ceux qui le souhaitent peuvent demander un rendez-vous individualisé pour approfondir certains aspects, réaliser des simulations financières leur permettant ainsi d'effectuer le choix le plus adapté à leur situation professionnelle, sociale et familiale. ■



Les évolutions de cette rentrée 2017



Annoncées dans le numéro précédent, la rentrée scolaire a été marquée par de nouvelles évolutions dans le secteur de l'Éducation. Celles-ci s'articulent essentiellement autour du temps de la pause méridienne, concernant 90 % des enfants scolarisés, et sur lequel l'équipe municipale s'est engagée, dès le début du mandat, à en améliorer significativement la qualité.

Les premières mesures prises ont consisté en un renforcement des équipes d'animation afin de développer de véritables projets dans chaque école.

Aujourd'hui, ces mesures sont complétées, en maternelle, par l'encadrement des enfants, aux côtés des animateurs, par les ATSEM. En les accompagnant désormais sur le temps du déjeuner, elles favorisent une transition entre temps scolaire et temps périscolaire sécurisante pour les enfants, surtout pour les plus petits pour qui l'école représente une des premières expériences en collectivité.

La qualité du temps du midi et celle du goûter s'inscrivent dans un souci plus général de lutte contre le gaspillage alimentaire et se sont accompagnées, par conséquent d'une révision des modalités de fréquentation de ces temps d'accueil, désormais soumis à réservation avec la possibilité d'annulation. Ces nouvelles

modalités ont pour objectif de pouvoir quantifier de manière plus précise les besoins afin de commander le nombre de repas et de goûters au plus près des enfants réellement attendus.

Enfin, pour répondre à une demande des familles, et dans la continuité des mesures exposées précédemment, la Ville a modifié son offre éducative des mercredis en proposant un accueil de 11h30 à 13h30 en plus de l'accueil existant de 11h30 à 19h, avec un départ possible à compter de 16h30. Des modalités d'accueil qui ont été expliquées tout le long du mois de septembre par les animateurs présents lors de l'entrée et de la sortie des classes, le matin et le soir. Un temps d'échange avec l'élu de secteur, Nicolas Kowbasiuk, a d'ailleurs été consacré le 5 septembre dernier sur le groupe scolaire Robert Doisneau / Verdun / La Plaine puis sur l'école maternelle Croix Rouge pour répondre aux interrogations des parents. ■

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15 - 8h30 Accueil matin	7h15 - 8h30 Accueil matin	7h15 - 8h30 Accueil matin	7h15 - 8h30 Accueil matin	7h15 - 8h30 Accueil matin
8h30 - 11h30 École	8h30 - 11h30 École	8h30 - 11h30 École	8h30 - 11h30 École	8h30 - 11h30 École
11h30 - 13h45 Pause méridienne	11h30 - 13h45 Pause méridienne	Accueil 11h30 - 13h30 ou 11h30 - 19h avec un départ possible à partir de 16h30	11h30 - 13h45 Pause méridienne	11h30 - 13h45 Pause méridienne
13h45 - 16h École	13h45 - 16h École		13h45 - 16h École	13h45 - 16h École
16h - 19h Accueil soir (PS - CM2) et/ou étude à partir du CE1 de 16h à 17h30	16h - 19h Accueil soir (PS - CM2) et/ou étude à partir du CE1 de 16h à 17h30		16h - 19h Accueil soir (PS - CM2) et/ou étude à partir du CE1 de 16h à 17h30	16h - 19h Accueil soir (PS - CM2) et/ou étude à partir du CE1 de 16h à 17h30

Kamel Chouaref, champion incontesté en boxes pieds-poings, plante le ring à Taverny

Après 30 ans d'une carrière inédite et monstrueuse en sports de combat, celui que l'on qualifiait de « M. 100 000 volts de la boxe », titré 15 fois champion du monde en kick boxing et full contact, a préparé son avenir de post champion. Kamel Chouaref, après avoir quasiment tout gagné, a décidé de transmettre le flambeau à la nouvelle génération en enseignant ses disciplines.

Le champion a d'abord ouvert une salle multi boxes en 2009 à Sèvres où il faisait ses préparations physiques. Puis, après l'obtention de plusieurs diplômes d'Etat passés à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), Kamel Chouaref s'est dirigé vers le coaching et le personal training auprès notamment du GIGN, de la Police nationale, de personnalités... Il poursuit sur sa lancée et ouvre d'autres salles de boxe à Clichy, puis à Villeneuve-la-Garenne.



Tabernacien depuis 15 ans, le sportif a décidé, sur les nombreuses sollicitations qu'il reçoit régulièrement, d'ouvrir une salle de combat pieds-poings à Taverny. Son projet, soutenu et à l'initiative de la Municipalité, pourrait voir le jour au premier trimestre 2018.

« Ils apprennent le respect mutuel au travers d'une même passion sportive. »

« Il y a un vrai public demandeur à Taverny et dans l'agglomération de Val Parisis pour les sports de combat. Le club d'Ermont compte

460 adhérents dont une grande majorité vient de Taverny. Beaucoup de ces jeunes m'ont sollicité pour que j'ouvre une salle ici dans ma ville » explique-t-il.

« L'ouverture d'une salle de sports de combat peut être décriée, car certains reprochent d'apprendre aux jeunes à se battre, mais il faut voir au delà des clichés. Il y a une vraie dimension sociale ». En effet, le but est d'enseigner l'esquive des coups, mais il s'agit également de séance de défouloire « Pour certains, c'est un exutoire après le travail » sourit Kamel.

« Ces jeunes qui partagent la même passion pour la boxe par exemple, viennent s'entraîner 3 fois par jour, régulièrement et se conforme aux règles du club. Cela demande exigence et régularité, qui prépare à la vie professionnelle. Le sport permet aussi une cohésion entre jeunes qui parfois sont en conflit dans le même quartier. Ils apprennent le respect mutuel au travers d'une même passion sportive. »

Pour l'heure la Municipalité propose un local de 70m² qui va être entièrement réaménagé, rue Pierre de Coubertin, à côté du stade Jean-Bouin. La salle « KC Boxing Taverny » ouvrira pour commencer 3 fois par semaine. Mais elle n'est pas destinée qu'aux jeunes, et s'adresse aussi à un public souhaitant se remettre en forme ou aux femmes voulant suivre des cours de self défense et reprendre confiance en elles. Ainsi, Kamel envisage déjà d'ouvrir des sections body combat en musique, et d'autres pour les enfants de 8 à 15 ans. ■

CARRIÈRE / TITRES

135 combats - 130 victoires (88 KO)

Savate boxe française - Kick boxing - Full contact
Il a obtenu, dans les différentes disciplines qu'il a pratiquées, 15 titres de champion du monde, 5 titres de champion d'Europe et 12 titres de champion de France, ayant ainsi l'un des plus beaux palmarès de cette discipline.

Quelques uns de ses titres :

Savate/boxe française

Championnat national :

Champion de France : 1987, 1988, 1989, 1990, 1992, 1993, 1994, 1995 et 1996.

Championnat international :

Champion d'Europe : 1990, 1992, 1994 et 1996.

Champion du monde : 1993 et 1995.

Kick-boxing américain

Champion de France pro : 1988, 1989 et 1990 (WKA)

Champion du monde pro : 1997, 1998 et 1999, 2000 et 2003

Full-contact

Membre de l'équipe de France.

Champion du monde : 2000 et 2001 (WKN)

Un fromager ouvre boutique à Taverny

Vendredi 8 septembre, Christophe Deboissy nouveau commerçant fromager, installé au 22 avenue de la Gare, a inauguré sa boutique en présence de M^{me} le Maire et de nombreux élus dont M. Régis Gluzman, adjoint délégué au Développement économique et aux Commerces, ainsi que des confrères commerçants.



Auparavant gérant d'une fromagerie sur Méry-sur-Oise, Christophe Deboissy, soutenu par la municipalité, a saisi une opportunité de reprise d'un fonds de commerce pour s'installer à Taverny. Passionné par son métier qu'il exerce depuis sept ans, M. Deboissy propose plus de 250 fromages différents. Confiant en la qualité de ses produits dont il

sélectionne la provenance, le fromager choisit ses fromages « jeunes » et les fait vieillir dans sa cave d'affinage.

Le commerçant propose aussi de l'épicerie, du vin et de la bière (miel, confitures artisanales, plats cuisinés corse en bocaux, bières à la myrte, à la châtaigne (la plus connue, la « Pietra »), au cédrat). Ce corse d'origine aime en effet promouvoir la qualité des produits de l'Île de Beauté et notamment la charcuterie à base de « cochon noir » qui tient une belle place dans sa boutique.

Le fromager fourmille d'idées et propose déjà des formules le midi, sur réservation, pour déguster assiettes de fromage et de charcuterie, accompagnées d'un verre de vin, de quoi se régaler et se faire des after works!

Donc si vous ne connaissez pas encore le



« Corsicacola » (du coca-cola corse), et la pâte à tartiner corse « Nuciola », n'hésitez pas à pousser sa porte.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h30 et de 16h à 20h et le dimanche de 9h à 13h. À découvrir rapidement!

Renseignements: 01 61 35 14 53

Un site vitrine des commerçants tabernaciens

Pour soutenir le commerce local et le dynamiser, la Municipalité a décidé de lancer un site internet dédié aux commerçants, afin qu'ils puissent se faire connaître de leurs clients.



Développé par le service Communication, en collaboration avec Laetitia Arès, manager de ville, le site www.commerces.ville-taverny.fr a pour vocation de donner plus de visibilité aux commerçants de Taverny et de développer la relation entre les Tabernaciens et leurs commerces de proximité.

C'est lors d'une réunion de présentation du site que chaque commerçant a reçu ses codes pour accéder à son espace

personnel lui offrant une vitrine virtuelle et un nouveau support de communication à destination des habitants.

Chaque commerçant pourra ainsi ajouter ou modifier les informations le concernant: photos, horaires, facilités d'accès, moyens de paiement, parking, contact, descriptif, promotions, informations diverses.

Une rubrique « actualité » servira de gazette locale sur les nouveaux commerces, les événements, les animations.

BRÈVES DE COMMERCES

- Un jeune couple dynamique vient de reprendre le restaurant La Galina, situé 20 avenue de la Gare, [une cuisine traditionnelle française](#), un accueil chaleureux, à découvrir absolument.
- À la place de l'agence immobilière Immo Partner, située 25 avenue de la Gare, [un restaurant italien](#) ouvrira fin novembre prochain, une carte dédiée à la viande, une cave à vins. Une véritable invitation au voyage!
- [Flash Carte Grise](#), entreprise spécialisée dans les démarches administratives relatives à l'immatriculation des véhicules, a ouvert ses portes au 213 rue de Paris.



L'OPTICIENNE DE L'ANNÉE EST À TAVERNY!

Catherine Piazza, ancienne Tabernacienne et opticienne sous l'enseigne Krys, dans la galerie commerciale des « Portes de Taverny », a remporté ce titre pour l'année 2017.

Grande professionnelle, appréciée par sa clientèle, elle entend poursuivre son développement en créant un point dédié à l'audition.

Félicitations!

Brèves

PORTRAITS DE **CES COLLÉGIENS** QUI S'ENGAGENT POUR TAVERNY



➤ DEPUIS SON ÉLECTION EN 2015, LE CMJ A EU UNE MANDATURE BIEN CHARGÉE. LES 30 JEUNES CONSEILLERS, ÂGÉS DE 11 À 16 ANS, SE SONT INVESTIS AU SEIN DE COMMISSIONS QU'ILS ONT CHOISIES, POUR ÊTRE FORCE DE PROPOSITIONS ET D'ACTIONS. AU TERME DE CE MANDAT, QUATRE JEUNES ÉLUS REVIENNENT SUR LEUR ENGAGEMENT ET DÉCRYPTENT LEURS ACTIONS.



L'éducation à la citoyenneté n'est pas chose facile. Enseignée au collège dans le socle des enseignements fondamentaux, il existe néanmoins des moyens pour pratiquer une éducation à la citoyenneté plus ludique, surtout plus concrète et plus efficace. Pour cela, il existe les conseils municipaux des jeunes (CMJ).

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, C'EST QUOI ?

À Taverny, ils sont 32 jeunes à avoir rejoint les rangs des citoyens de demain. Ils se réunissent régulièrement en conseil, comme leurs aînés, et sont partie prenante de commissions (sport, communication, environnement et social). L'idée générale d'un CMJ **c'est de permettre à des jeunes de donner leur avis** sur les actions du conseil municipal « des grands » et de proposer les leurs.

Nous avons rencontré quatre jeunes conseillers municipaux, enthousiastes et curieux de découvrir le fonctionnement du conseil municipal, comme **Pablo Kanouté**, rentrant en seconde au lycée Louis-Jouvet :



« Dans ma commission Communication, on a planché sur un logo pour le CMJ pour identifier en un clin d'œil notre instance. Cela a demandé un travail de réflexion. J'ai proposé un style « graff » pour la typographie et on a choisi de prendre les couleurs de la France pour la symbolique institutionnelle. On a ensuite rajouté le vert flashi représentant la forêt. »

Une expérience intéressante pour Pablo qui a travaillé en lien direct avec les graphistes du service communication de la ville.

Le logo, qui a été présenté plusieurs fois en commissions, a subi quelques modifications et a ensuite été adopté en séance plénière par M^{me} le Maire. Il sera donc pérenne pour les prochains mandats. Pablo a également participé au projet de « boîte temporelle » qui tenait à cœur à de nombreux jeunes élus. Un projet que détaille plus précisément Lucie Miccoli, adjointe au maire déléguée au Sport et à la Jeunesse.



« C'est un projet qui vise à collecter des messages écrits par toute personne habitant la ville pour imaginer Taverny dans cinq ans ! Elle contient 270 messages sur le futur de la ville et a été enfouie lors d'une cérémonie officielle pendant les journées du patrimoine, au parc Henri-Leyma. L'action a coûté 300 euros. Cette boîte temporelle promet de réserver de belles surprises lors de son ouverture en 2022 ! »



Lorsqu'on demande à **Mirina Tayeb**, en seconde au lycée Jacques-Prévert, membre de la commission Sport, d'expliquer l'idée du moment, celle qui la motive depuis la création du CMJ et qui suscite un enthousiasme palpable, elle lance :

« On voulait créer un parcours santé, qui manquait à Taverny ! Mais il a fallu réfléchir pour visualiser les cheminements « doux » en ville et les parcs, il a fallu aussi monter un budget, cibler le public d'utilisateurs, prendre connaissance des règles d'urbanisme et de sécurité... Ce n'est pas si simple ».

Le tracé, longuement peaufiné, passe par la sente des Tartarons (le long de l'école Pasteur), puis par la vigne communale, ensuite derrière l'église, en continuant par le parc Benjamin Godard, pour finir au parc aux oiseaux avec quelques agrès de sport. Les jeunes se sont inspirés du parcours de santé de Courbevoie.

PORTRAITS DE CES COLLÉGIENS



1 Participation à la mise sous plis des cartes électorales au service État-civil 2 Le CMJ à l'EKIDEN 3 Stand Jeunesse tenu par le CMJ



Pour **Rayan Chelghoum**, élu à la commission Sport, en 1^{er} au lycée Louis-Jouvet à la rentrée, le parcours santé a également été un projet porteur :

« Nous sommes fiers que notre projet ait pu se réaliser. 18 panneaux avec « exercices » au total seront implantés le long du parcours. Le projet avant d'aboutir est passé plusieurs fois en assemblée plénière. Un budget de 10 000 euros lui a été alloué et a fait l'objet d'un marché. Il a été inauguré, le 23 septembre dernier. » explique-t-il fièrement.



Pour lui, les moments forts de ces deux années au sein du CMJ ont aussi résidé dans les visites notamment celle au Sénat, sous la houlette du Sénateur-Maire, Hugues Portelli.

Son passage comme jeune élu lui a donné envie de se présenter plus tard, à sa majorité, comme conseiller municipal.

Le conseil municipal des jeunes, un enjeu d'éducation citoyenne et... intergénérationnelle.



Pour **Lola Mispρευe**, 14 ans, en 3^e au collège Georges-Brassens, ce mandat a été une expérience enrichissante. Elle a entrevu le monde politique et les difficultés pour faire aboutir leur projet et a pu apprécier l'ampleur de la tâche d'élue avec un agenda bien chargé, mais elle a toujours participé avec plaisir. « je ne me suis jamais ennuyée et je n'ai pas vécu le CMJ comme une contrainte »

En effet, outre les décisions qu'ils prennent en conseil, les jeunes conseillers et conseillères se rendent dans l'année à un certain nombre d'événements :

« On a participé à des cérémonies commémoratives comme le 8 mai et le 11 novembre, et on a participé à des rencontres intergénérationnelles, lors de la Semaine Bleue ou des goûters au FRPA, on a aussi participé aux Journées du Patrimoine, aux vœux du maire ou encore à la course citoyenne et l'Ekiden. »



Lola qui achève son mandat, aurait aimé pouvoir se représenter dans un second mandat afin de s'impliquer encore plus auprès des personnes âgées mais aussi des personnes handicapées.

« On a été les premiers jeunes conseillers, j'espère que cela va inciter d'autres à suivre » conclut-elle.

QUI S'ENGAGENT POUR TAVERNY



4 Commémoration de la Libération de Taverny 5 Séance de travail du CMJ pour la boîte temporelle



Néné-Thiam a, quant à elle, candidaté au service Jeunesse via le centre social Georges-Pompidou qu'elle fréquentait. Motivée par le domaine de l'action sociale, elle s'est naturellement tournée vers la commission ISHA (Intergénérationnel, Social, Handicap et Aménagement du territoire). Son objectif au travers de ses nouvelles

fonctions? Venir en aide aux personnes en difficulté.

«J'ai participé à des goûters et des rencontres, des jeux et des interventions auprès des personnes âgées de la Résidence Autonomie Jean-Nohain, cela m'a beaucoup plu», rapporte la jeune élue.

Ainsi ces collégiens, pas comme les autres, apprennent la citoyenneté « par le faire », car derrière, il y a un vrai enjeu citoyen : «L'idée c'était de les faire participer, de les sensibiliser au devoir de mémoire, de les intéresser aux sujets de la commune. Le but est qu'ils se sentent concernés, consultés et qu'ils comprennent que leur avis est légitime mais aussi pour voir le résultat final et concrétiser ce qu'ils ont rêvé», souligne Lucie Miccoli, adjointe au maire.



Si l'apprentissage du fonctionnement de la collectivité et du rôle des élus dans la ville est la base du CMJ, les jeunes ont apprécié se retrouver, par commission, chaque mercredi après-midi sous la houlette de leur référente, Raphaëlle Bérault du service Jeunesse, pour préparer leurs projets. «Nous leur apprenons la démocratie de manière active autour de notions comme le respect, la confrontation des idées, la distance entre les souhaits et le possible, sans oublier les principes de laïcité et de neutralité» souligne la référente. Pour la Ville, le CMJ est un moyen d'être au plus près des préoccupations des jeunes.

Dans leur parcours de jeunes élus, la ville les a accompagnés dans leur fonction et les a formés à «prendre la parole». Ainsi, un prestataire extérieur leur a donné des cours de théâtre pour apprendre à parler, se comporter en public et à s'exprimer face à un auditoire. Devenir des citoyens responsables fait aussi partie des objectifs du CMJ.

Pour récompenser leur implication et parfaire leur formation de jeunes élus, la Ville leur a préparé une sortie au Parlement européen, à Strasbourg, pendant deux jours, pendant les vacances de la Toussaint. Ils y rencontreront d'autres jeunes du CMJ de Strasbourg et dormiront en auberge de jeunesse.

SOYEZ CANDIDAT POUR LE PROCHAIN MANDAT DU CMJ EN 2018



Vous avez entre 11 et 16 ans et vous voulez participer à la vie de la ville? Vous souhaitez devenir un citoyen actif et proposer vos idées? Une prochaine campagne d'informations aura lieu au mois d'octobre pour la nouvelle élection des candidats de la mandature 2018-2020! Une expérience enrichissante et inoubliable garantie!

Les jeunes du CMJ volontaires de la précédente mandature apporteront leur aide et leur parrainage aux nouveaux élus. ■

Quand la mélodie vient aux petits...



Quel bonheur de voir son petit bout s'épanouir et réagir à l'écoute d'un carillon ou de le voir tambouriner sur les percussions en suivant le rythme, ou charmé par le son du Kantele finlandais. C'est une des initiations à la musique que vous propose le conservatoire Jacqueline-Robin avec *Bebissimo*. De 3 mois à 3 ans, en groupe avec un parent accompagnateur, faites découvrir l'univers des rythmes et des sons à votre

enfant. De 3 à 5 ans, l'éveil musical collectif, adapté à cet âge, lui fera découvrir de façon ludique et instinctive les composantes fondamentales de la musique, mélodie, harmonie, structure... Et si vous voulez commencer encore plus tôt, la sensibilisation prénatale s'offre à vous dès votre 4^e mois de grossesse.

Renseignements et inscriptions auprès du conservatoire au 01 30 40 27 09 ■

Une 2^e classe orchestre à l'école Jean-Mermoz

La Municipalité en lien avec le conservatoire Jacqueline-Robin ont présenté tout début juillet aux enseignants de l'école Jean-Mermoz leur projet d'ouverture d'une classe orchestre consacrée aux musiques actuelles pour 36 enfants de CM2 dès le mois d'octobre.

Comme pour l'école René-Goscinny, l'Inspecteur de l'Éducation nationale, M. Drzewinski s'est montré très favorable à ce projet et une convention avec l'Éducation Nationale sera signée en ce sens.

Il est ainsi prévu qu'une moitié des élèves de chaque classe de CM2 participe à la classe orchestre, soit 18 élèves, et que l'autre moitié fasse partie d'une classe «vocale» à raison de deux séances musicales par semaine, l'une consacrée à l'apprentissage d'un même instrument en groupe; l'autre dans le cadre d'un groupe de musiques actuelles poly-instrumental.

Les élèves en classe orchestre pourront ainsi pratiquer saxophone, guitare électrique, guitare basse, clavier et batterie/percussions.

Chaque élève disposera d'un instrument pour le travail à la maison, financé par la Ville. Les 18 élèves en classe vocale, encadrés par Eglantine Chatard, aborderont un répertoire varié de chants et apprendront à jouer sur le timbre et la tessiture de leur voix.

La classe orchestre «musiques actuelles» et la classe «vocale» collaboreront à des projets communs, comme des comédies musicales. ■



La musique fait ses classes jusqu'au lycée

La Ville travaille à un nouveau partenariat entre le conservatoire Jacqueline-Robin et le lycée Jacques-Prévert qui devrait voir le jour pour le premier trimestre de cette rentrée 2017. Il permettra de créer un chaînon manquant dans le dispositif de pratique musicale à destination des jeunes Tabernaciens.

Jusqu'ici, les élèves de 3^e en CHAM (classe à horaires aménagés-musique) au collège Georges-Brassens, qui voulaient continuer à bénéficier de ce type de dispositif, n'avaient pas d'autre choix que de poursuivre la musique dans un lycée hors de la commune ou une école privée. Aujourd'hui, un possible aménagement d'horaires au lycée Jacques-Prévert

est envisagé afin de libérer les élèves un après-midi par semaine pour la poursuite de leurs études musicales au conservatoire. Dans le prolongement de ce dispositif, une pratique collective aura lieu le mercredi midi au lycée, centrée sur les musiques actuelles et encadrée par un professeur du conservatoire. Cet atelier viendrait donc en complément de

l'ensemble instrumental déjà mis en place par le lycée le mardi.

Ce dispositif ouvrira ainsi de nouvelles possibilités aux jeunes musiciens et complètera l'offre culturelle et musicale de la ville, de la petite enfance au baccalauréat, l'option musique y étant présentée. ■

Inauguration du kiosque à musique



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, et après l'enfouissement de la boîte temporelle du CMJ (voir dossier p 13), M^{me} le Maire a inauguré le kiosque à musique dans un parc Henri-Leyma actuellement en cours d'aménagement.

Après avoir rappelé qu'une programmation régulière s'y jouerait à la belle saison, M^{me} le Maire a invité chacun à s'approprier ce

nouveau lieu de culture, gratuit et ouvert à tous. S'y tiendront des concerts de tous styles, des lectures théâtralisées, de la danse... Quant au parc, il sera équipé de nouveaux jeux pour les enfants, d'une roseraie et de gradins végétalisés et sera clôturé. Le kiosque a donc été inauguré devant un public nombreux dont le point d'orgue a été le concert du quintette à vent ainsi que la maîtrise du conservatoire. ■

Les jumelages à l'honneur

À l'issue de l'inauguration du kiosque à Musique, M^{me} Portelli a reçu en mairie la délégation tchèque de notre ville jumelée Sedlčany venue assister aux Journées du Patrimoine et de la fête des Vendanges. Après un échange de cadeaux, M^{me} Portelli a remis le trophée du festival de cinéma à l'équipe tchèque qui avait concouru et remporté un prix.



L'amitié franco-allemande était également à l'honneur à la mi-septembre. M^{me} le Maire, Florence Portelli et son adjointe déléguée à la Culture et à la Vie associative, Vannina Prévôt, ont fait le déplacement outre-Rhin dans le cadre de la célébration du 30^e anniversaire du jumelage entre Taverny et Lüdinghausen. Un lien indéfectible d'amitié, de paix et de partage entre nos deux villes. ■



Brèves

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES 9 MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLO

Simple, pratique et surtout beaucoup plus étoffé, le portail web du réseau des 9 médiathèques de la Communauté d'agglomération a été totalement repensé.

Il permet aux 40 000 adhérents d'avoir accès à un catalogue unique référençant plus de 535 000 ressources documentaires (livres, DVD, CD, bandes dessinées, ressources numériques...).

En quelques clics à partir de leur écran d'ordinateur, leur tablette numérique ou leur smartphone, ils peuvent notamment connaître l'ensemble des documents disponibles et effectuer les démarches de réservation et de prolongation de prêts en ligne, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
<http://mediatheques.valparisis.fr>

Le centre-ville retrouve son cachet

Redynamiser et embellir le centre-ville étaient un engagement de campagne que l'équipe municipale s'est attachée à tenir. Ainsi, dans le prolongement de l'étude pour la requalification du centre-ville menée en 2016, la Ville a engagé différents chantiers afin de valoriser les espaces publics et fluidifier le centre-ville.

Comptable de la bonne gestion des deniers publics, ces travaux prévus au budget municipal seront sans incidence sur la fiscalité locale. Conformément à la volonté de l'équipe municipale, la collectivité locale investit pour les Tabernaciens dans un cadre budgétaire rationnel et maîtrisé. Cette année encore, les impôts locaux n'augmenteront pas.

Au cours de cet été, la Ville a procédé au réaménagement de la rue de Paris, sur un premier tronçon compris entre le croisement des voies Jean-Jaurès / Rouen des Mallets et le croisement avec l'avenue de la Gare / rue de l'Église.

Compte tenu des différentes interventions des opérateurs réseaux (fibre optique, vidéo-protection, télécommunications...) programmées cet été sur cette voie, nous avons saisi l'opportunité de réaliser l'ensemble des travaux pour mutualiser et coordonner les chantiers dans une logique d'efficacité.

Ces travaux qui s'étendent du conservatoire Jacqueline-Robin jusqu'à l'avenue de la Gare, visent à redonner du cachet et une identité à ce cœur de ville, sur le modèle de ce qui a été entrepris à Pontoise, Saint-Prix ou L'Isle-Adam.

UN CENTRE-VILLE EMBELLI

Après le ravalement du conservatoire Jacqueline-Robin, le changement de mobilier urbain, et parallèlement à la campagne d'aide au ravalement de façades, ce sont désormais les travaux de requalification de la chaussée qui renforceront l'identité et l'architecture de notre cœur de ville :

- Sur les trottoirs, par la mise en place d'un revêtement qualitatif avec la pose de pavés en grès de couleur ocre ;
- Sur la chaussée, par la suppression du revêtement en pavé résine peu qualitatif et peu adapté à la circulation et à la reprise de cet espace en enrobé ;
- Pour une circulation piétonne sécurisée, par la pose de nouveaux potelets répondant à la charte de mobilier urbain définie par la commune.



UN CENTRE-VILLE DYNAMISÉ ET VIVANT

Grâce à l'action de la municipalité et de la manager de ville, le nombre de locaux vacants diminue, le commerce de proximité se développe et s'enrichit, la halle du marché de l'hôtel-de-ville a fait peau neuve.

Nous accueillons dès ce mois-ci de nouveaux commerçants haut de gamme comme un fromager-épicerie fine de produits corses ou encore un restaurant italien et de spécialités de viande faisant également cave à vins.



Le parc Henri-Leyma bénéficie d'une restauration complète avec l'implantation d'un kiosque à musique qui sera l'occasion de déployer une programmation culturelle de théâtre et de concerts, gratuite et accessible à tous.

Et pour renforcer encore l'attractivité du centre-ville, la fibre optique arrive et se déploie, profitant des ouvertures de voiries des actuels chantiers.

UN CENTRE-VILLE PLUS SÛR

Afin de redonner toute leur place aux piétons et d'assurer leur sécurité, une zone partagée (zone 20) sera instaurée sur la portion réaménagée de la rue de Paris, afin que les piétons soient prioritaires sur les vélos et les véhicules.

La vidéo-protection, outil efficace en matière de prévention et de dissuasion, poursuit son déploiement. À l'occasion de ces travaux de voirie, le passage des câbles des caméras a également été réalisé.

De même, l'ensemble des parcs de la ville seront progressivement clôturés, à commencer par le parc Henri-Leyma, afin de préserver le cadre de vie et la tranquillité de ces lieux fréquentés par les familles.

UN CENTRE-VILLE PLUS AÉRÉ ET FLUIDE

En concertation avec les commerçants du centre-ville, l'avenue de la Gare a été mise en sens unique apportant plus de calme et une rotation plus importante au niveau des stationnements.

Par ailleurs, la Municipalité mène une négociation afin que les Tabernaciens puissent bénéficier de 25 places de stationnement supplémentaires à proximité de la gare, sur un terrain appartenant à la SNCF.

Renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie de votre quartier, tels sont les objectifs de ce programme de requalification. ■

L'été profite aussi à nos établissements scolaires

Si l'été est une période d'accalmie et de repos pour les écoliers, collégiens et lycéens, elle ne l'a pas été pour la direction du patrimoine et cadre de vie et les services techniques de la Ville qui ont profité de cette période pour entamer des travaux de réfection dans les établissements. Tour d'horizon d'un été bien chargé.

1 ÉCOLE MATERNELLE ANNE-FRANK

En complément des travaux de couverture réalisés en 2016, remplacement complet des menuiseries faites sur mesure avec un vitrage spécifique pour améliorer l'étanchéité, les conditions acoustiques et thermiques et les infiltrations d'eau.

Rajout d'une ventilation naturelle dans les menuiseries pour assainir l'environnement (contrôle de la qualité de l'air effectué avant et après l'opération)

⇒ Reprise des enduits extérieurs en septembre. Pendant les vacances de la Toussaint, reprise des allèges sous les nouvelles menuiseries.

Coût : 160 000 € TTC

2 ÉCOLE MATERNELLE CURIE

Réfection de la couverture zinc du bâtiment principal et reprise de l'intégralité des gardes corps et des descentes d'eaux pluviales (chéneaux, gouttières) pour une meilleure isolation et étanchéité.

Coût : 44 000 € TTC et 10 000 € subventionnés grâce à la réserve parlementaire de l'ancien sénateur, Hugues Portelli.

Coût : 55 000 € TTC

3 ÉCOLE MATERNELLE MARCEL-PAGNOL, CROIX-ROUGE ET ANNE-FRANK

Réalisation du programme ADAP (rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite) dans trois écoles maternelles Marcel-Pagnol, Anne-Frank et Croix-Rouge avec mise en conformité et aux normes par l'élargissement des blocs portes, mise aux normes des sanitaires et des hauteurs de poignées, maçonnerie, plomberie et mise en peinture des sols et murs suite aux travaux. L'école des Belles Feuilles est programmée à la Toussaint.

Coût : 100 000 € TTC

4 ÉCOLE CROIX-ROUGE ET GROUPE SCOLAIRE JEAN-MERMOZ

Poursuite du plan de sécurisation des écoles avec le remplacement des clôtures de l'école Croix-rouge et du groupe scolaire Jean-Mermoz par des grilles de treillis soudés de 2 mètres de haut renforcées par des jambes de force, ainsi que la pose d'un système anti-intrusion et de nouveaux portails.

Coût : 117 000 € TTC

5 ÉCOLE MATERNELLE CHARLES-PERRAULT

Réfection des dalles de sol dans les classes, un couloir et un bureau de direction.

Coût : 200 € TTC

6 MAISON DE L'ENFANCE LES MINIPOUSSES

Réfection de l'intégralité du circuit de chauffage initialement intégré au sol et entièrement emboué jusque dans les radiateurs. Dépose et pose d'un nouveau circuit en cuivre dans les sous-plafond plus facile d'entretien, coffrage des tuyaux pour la mise en sécurité des enfants, maçonnerie et remise en peinture

Coût : 190 000 € TTC

7 ÉCOLE MATERNELLE ROBERT-DOISNEAU

Changement de serrures, réparation de la chaufferie.

Coût : 2 500 € TTC



8 MATERNELLE JULES-VERNE

Reprise des dalles de sol des deux salles d'accueil de loisirs, du bâtiment restauration et de la salle de motricité.

Coût : 200 € TTC

9 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FOCH

Mise en sécurité de la cour de récréation au niveau des arbres dont le système racinaire dépasse grâce à du perméo (revêtement drainant). Pose d'un système d'accroche des patinettes.

10 LYCÉE LOUIS-JOUVET

Le lycée d'enseignement technique a, quant à lui, fait l'objet d'une rénovation du plateau pédagogique du 1^{er} étage et de la création de salles dans l'atelier. Ainsi, 8 postes élèves de la nouvelle cuisine pédagogique ont été remplacés, un espace douche a été créé, ainsi que 2 salles de classes et 2 salles de réunion dans l'atelier de 1 000 m² du rez-de-chaussée. Ces travaux ont été financés par le Conseil Régional d'Île-de-France.

TOUTES LES ÉCOLES ont fait l'objet d'une mise à jour du contrôle réglementaire de la détection de l'amiante, du plomb, gaz, sécurité incendie désenfumage et de la conformité électrique.

Poursuite de l'installation de vidéo-projecteur interactif (VPI) dans les **8 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES** nécessitant l'adaptation du circuit électrique, l'ajout de stores et la reprises des peintures.

Coût : 90 000 € TTC

La ville aux côtés des associations

Après avoir mis à l'honneur les associations représentées par leurs présidents et les bénévoles lors du gala d'ouverture du week-end associatif, M^{me} Portelli a remis médailles et diplômes aux sportifs qui se sont illustrés dans leur discipline.



Ce week-end est en effet l'occasion pour la Municipalité de renouveler son soutien aux associations dont leurs membres sont pour la plupart accueillis dans des locaux de la ville (gymnases, salle des fêtes, TMR...) et bénéficient pour un grand nombre d'entre elles de subventions et d'aide logistique dans l'organisation de leurs galas. Le service Sport et vie associative constitue également un lieu « ressources » et l'interlocuteur privilégié des associations.

Puis le dimanche, plus d'une centaine d'associations, du sport à la solidarité en passant par la culture, les loisirs ou les anciens combattants, a présenté aux Tabernaciens la multitude d'activités qui leur est offerte. Lors du forum du 10 septembre dernier, les Tabernaciens ont donc pu s'inscrire aux activités de l'année, mais aussi participer aux animations et démonstrations de zumba, danse country, arts martiaux, sports collectifs prévus pour l'occasion. Comme chaque année, des ateliers maquillage et sculpture sur ballons, des tours en poneys, un petit manège et des foods trucks gourmandises étaient prévus pour les plus jeunes.

Vendredi 8 septembre, M^{me} Portelli a ouvert le week end associatif au théâtre Madeleine Renaud. Les invités, sportifs, présidents d'associations, élus, partenaires... ont été accueillis par un concert des élèves du conservatoire de musique sur des standards de jazz.



M^{me} Portelli, entourée de ses adjointes M^{me} Prévot, déléguée à la Culture et à la Vie associative et M^{me} Miccoli, déléguée au Sport et à la Jeunesse, a remis les récompenses aux sportifs de niveaux départemental à national/international, ainsi qu'aux bénévoles. La cérémonie s'est achevée par une très belle démonstration de gymnastique rythmique et sportive.



Retrouvez toutes les photos des sportifs récompensés sur le site de la ville: www.ville-taverny.fr

Brèves

LE KARATÉ CLUB DE TAVERNY OUVRE UNE SECTION DE BODY KARATÉ



Un cours de Body Karaté a pour objectif une dépense physique saine dans une ambiance détendue en rythme sur une musique entraînante et dynamique. Pas besoin d'être pratiquant de Karaté !

Car le body karaté, ce n'est pas du combat. Il s'adresse à toutes et tous, du débutant au confirmé et chacun progresse à son rythme.

Si vous souhaitez prendre soin de votre forme tout en vous initiant facilement aux techniques du Karaté sans risque, alors cette activité est résolument faite pour vous.

Contactez le KC Taverny au 06 59 44 56 94 ou kctaverny@hotmail.com

Le tennis féminin à l'honneur

Coup de chapeau à l'équipe féminine « des Raquettes FFT » du club de tennis de Taverny, qui a remporté le trophée des championnes du Val-d'Oise en juin dernier.

37 équipes du département étaient engagées dans ce tournoi des « Raquettes FFT », compétitions spécialement aménagées pour fidéliser les femmes qui reprennent une activité sportive, mise entre parenthèses pour poursuivre des études ou fonder une famille.

« Elles s'inscrivent dans la politique de « Tennis au féminin » menée par le Club avec le soutien de la ville, pour développer la pratique du sport féminin » assure le Président du Club de tennis de Taverny, Virgile Bressand. « Nous sommes particulièrement fiers de ce trophée qui est plus qu'un exploit sportif et récompense une politique nationale en direction des femmes », ajoute-t'il.

Sandrine Monnel, Fabiola Delacour, Sophie Lesznewski, Sandrine Bouchareb et Sylvie Deveycx, les cinq joueuses de l'équipe, participeront grâce à ce titre, à la finale nationale le 6 octobre prochain, à Annecy, où 18 équipes seront en compétition. ■



Les propos des différents groupes politiques n'engagent que leurs auteurs

■ Groupe de la MAJORITÉ

UNE NOUVELLE ÉNERGIE POUR TAVERNY

Défendons l'autonomie de nos territoires!

À l'occasion de la première édition de la Conférence nationale des territoires, le 17 juillet dernier, le Président de la République a détaillé le programme qui attend les collectivités territoriales ces prochaines années et qui nous inquiète terriblement. La suppression annoncée de la taxe d'habitation, qui représente plus de 40% des recettes fiscales des collectivités territoriales, signe définitivement leur mise à mort et leur asphyxie.

On peut discuter de l'équité des impôts, de leurs volumes et de leur assiette, mais supprimer le carburant des politiques locales et de l'investissement public communal à un moment où le secteur privé peine à prendre le relai est irresponsable.

Qui entretiendra les espaces publics communaux (bâtiments publics, espaces verts, etc.) ? Qui s'occupera des actions éducatives et sociales, indispensables pour la solidarité et le vivre-ensemble, qui incombent aujourd'hui aux collectivités locales ?

Cette suppression apporterait le coup de grâce définitif à l'autonomie financière des collectivités: elles deviendraient presque intégralement financées par les dotations de l'État, vouées inexorablement à être

réduites comme peau de chagrin face aux restrictions budgétaires, à l'image des 3 millions d'euros perdus par Taverny depuis 2014 (-38%) dans le cadre de la Dotation globale de fonctionnement (DGF).

Notons au passage que les dotations compensatoires prévues pour remplacer la taxe d'habitation proviendront des impôts nationaux que les Français continueront à payer. Supprimer la taxe d'habitation pour créer une dotation, c'est « déshabiller Paul pour habiller Jacques » et le portefeuille des Français ne se remplira pas pour autant !

Cette réforme menace ainsi sérieusement le pacte de cohésion sociale de la nation en portant atteinte à la continuité du service public et à l'investissement indispensable pour les Français qu'apportent les collectivités locales.

Il est de notre devoir, en tant qu'élus locaux, de défendre les moyens et les rôles alloués aux collectivités qui interviennent dans le quotidien de nos citoyens pour les aider et qui représentent le premier lien avec la République. Notre détermination est totale et vous pouvez compter sur notre engagement.

La liste « Une nouvelle énergie pour Taverny »

■ Groupe de l'OPPOSITION

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Quel étrange paradoxe ce Macron aux cotés pile et face. Pile dans ses opérations de communication, parfois grotesques, sensées séduire le peuple ou ce qu'il en imagine. Côté face quand il se lâche: « ivrognes » les nordistes, « illettrés » les bretons, « fainéants » les autres.

Pour les communes l'avenir financier ne sera pas brillant. La politique anti sociale se développera avec son flot d'injustices, diminution des dotations, suppression de la taxe d'habitation, disparition des emplois aidés...

Par contre ceux assujettis à l'impôt sur la fortune, surtout détenu en capital, se trouveront allégés de 3,5 milliards. Décidément une rentrée bien pénible.

Albine Caillié

FRONT DE GAUCHE

Non aux méthodes arbitraires !

Début 2016, l'association Front de Gauche de Taverny diffusait un tract dénonçant plusieurs choix politiques de l'équipe municipale.

Refusant la moindre critique, alors qu'elle-même se complait dans les attaques systématiques envers les élus de l'opposition municipale, M^{me} la Maire de Taverny a choisi au nom de la ville de porter plainte contre les auteurs du tract pour diffamation et « atteinte à son honneur ». Elle tente ainsi de fuir le débat politique et de museler l'opposition municipale.

- Nous affirmons notre attachement à la liberté d'expression et au débat démocratique.
- Nous soutenons le droit à la libre expression des associations et de tous les conseillers municipaux.
- Nous dénonçons la tentative d'intimidation de la Maire qui assigne en justice les auteurs du tract pour diffamation.

Les élus du Front de Gauche

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

En marche vers une cure d'austérité sans précédent!

Une fois les élections présidentielles et législatives passées, le gouvernement LREM a montré son vrai visage: l'austérité pour les classes populaires et moyennes.

Voyons donc: baisse du pouvoir d'achat (baisse des APL, hausse de la CSG), baisse des dotations et des ressources des collectivités, suppression des emplois aidés, sans oublier la baisse des budgets de l'État sur le logement (-18,7%) et de l'emploi (-27%) qui sont prioritaires pour les Français mais manifestement pas pour le gouvernement.

Les élus socialistes s'opposent à cette politique injuste socialement et économiquement.

Rachid TEMAL
Président du Groupe
Conseiller régional

TAVERNY BLEU MARINE

Parc aux oiseaux ou décharge publique ?

Emmener leurs enfants dans le square dit « Parc aux oiseaux » rue de Paris, est devenu pour de nombreuses mamans un véritable calvaire.

Jeux pour enfants tagués et abimés, déjections canines non ramassées, chiens non tenus en laisse, jeunes voyous trafiquant et fumant des pétards, drogue cachée dans les fourrés, bouteilles et déchets laissés par terre... L'état de ce square est véritablement honteux et scandaleux.

Avant de dépenser une fortune dans un kiosque à musique, il serait bon que la municipalité s'occupe de la propreté de la ville et notamment celle des squares prévus pour ses enfants.

Alexandre Simonnot
simonnot.fn@gmail.com



PERMANENCES DES ÉLUS

LAETITIA BOISSEAU

Adjointe au Maire, déléguée aux Solidarités, à l'Action sociale, à l'Insertion et au Handicap.

Mardi 10 de 10h à 11h30

Sur rendez-vous 01 34 18 72 18
CCAS - 105 rue du Maréchal Foch

CATHERINE CHAPELLE

Adjointe au Maire, déléguée au Logement

Mercredi 18 de 10h à 12h

Sur rendez-vous 01 34 18 41 95
CCAS - 105 rue du Maréchal Foch

RÉGIS GLUZMAN

Adjoint au Maire, délégué au Personnel, au Développement économique, à l'Emploi, au Commerce et à l'Artisanat.

Vendredi 27 de 9h à 10h30

Sur rendez-vous 01 30 40 27 13
Hôtel-de-ville

NICOLAS KOWBASIUKE

Adjoint au Maire, délégué à l'Éducation, au Périscolaire et à la Petite Enfance

Les mardis de 16h à 18h

Sur rendez-vous 01 30 40 50 90
Hôtel-de-ville

VANNINA PRÉVOT

Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Vie associative

Jedi 19 de 17h30 à 19h

Sur rendez-vous:
svie-associative@ville-taverny.fr
Service des Sports - 149 rue d'Herblay

Jusqu'au 8 novembre

EXPOSITION ITINÉRANTE: « LES FEMMES S'AFFICHENT »

Médiathèque Les Temps Modernes
Dans le cadre de la place de la femme dans la cité

Renseignements Direction de la Jeunesse
et Vivre ensemble 01 34 18 17 12
ou www.ville-taverny.fr

Samedi 14 octobre à 20h30

BARBARA HENDRICKS

& SON BLUES BAND

Théâtre Madeleine-Renaud
6 rue du Chemin Vert de Boissy
CONCERT - ÉVÈNEMENT - Tout public
Durée : 1h30



Renseignements et réservations auprès du
Théâtre
01 34 18 65 10 et sur www.ville-taverny.fr

Mercredi 18 octobre de 18h à 20h

CONFÉRENCE SUR L'ART CONTEMPORAIN

Médiathèque Les Temps Modernes
1/8 « Va t-en voir ailleurs si j'y suis... »
L'ensemble du cycle dévient payant: 10€ les
huit conférences pour les Tabernaciens et 40€
pour les extérieurs
Inscriptions et règlement 01 30 40 55 00

Vendredi 20 octobre à 19h30

CONFÉRENCE SUR LES TROUBLES « DYS »

Médiathèque Les Temps Modernes
(dyslexie - dysorthographe - dyscalculie)
Renseignements CCAS - au 01 34 18 72 18

Vendredi 20 octobre à 19h30

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Théâtre Madeleine-Renaud
6 rue du Chemin Vert de Boissy
THÉÂTRE - Tout public dès 6 ans



Également en séances scolaires les jeudi 19 et
vendredi 20 octobre à 14h15

Durée : 1h
Renseignements et réservations auprès du théâtre
01 34 18 65 10 et sur www.ville-taverny.fr

Vendredi 20 octobre de 19h30 à 22h30

SOIRÉE ZEN

Piscine intercommunale de Taverny
Animations à partir de 16 ans
Renseignements et inscriptions au 01 34 50 34 70

**Vendredi 27 octobre de 15h à 20h et
samedi 28 octobre de 9h à 13h
et de 12h à 17h**

COLLECTE DE SANG PAR L'EPS

Salle des Fêtes - Place Charles de Gaulle

Du 13 au 20 novembre

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Panel d'activités parents/enfants.
Voir page 8.
Renseignements auprès de la mission parentalité
01 30 40 27 14

NAISSANCES



- Corentin DÉTOT, né le 13 juin 2017
- Daryl DHONT, né le 13 juin 2017
- Tom GIMENEZ CADART, né le 19 juin 2017
- Nailly CONDO, née le 21 juin 2017
- Alaa EL GHIATI, née le 28 juin 2017
- Lucas POLLA NOVAIS, né le 4 juillet 2017
- Elouan HAMET, né le 5 juillet 2017
- Thiago LANOIR, né le 6 juillet 2017
- Gabriela BATISTA SIMOES, née le 9 juillet 2017
- Jade HELVIG, née le 9 juillet 2017
- Adam DAHECH, né le 11 juillet 2017
- Nils LANDRE, né le 14 juillet 2017
- Jonaël THOMAS DRUON, né le 16 juillet 2017
- Hayden BOUBOU, né le 2 août 2017
- Alyssia DUBOIS OUDIN, né le 2 août 2017
- Gabriel GADEA, né le 7 août 2017
- Awa SISSOKO, née le 8 août 2017
- Yasmine RABHI, née le 10 août 2017
- Merveille BADIDILA MABIALA NTSOUROU, née le 11 août 2017
- Tessa JOSSO, née le 12 août 2017
- Manon HUET, née le 20 août 2017

MARIAGES



- Mialy RAMANANTSOA et Manuel SERRALTA-HORRA, mariés le 13 juillet 2017
- Fadwa LAALAM et Khalid ID MHAN, mariés le 13 juillet 2017
- Ana LINS SOARES et Carlos CERQUEIRA LEMOS, mariés le 15 juillet 2017
- Yuyuan WU et Manuel HAAS, mariés le 22 juillet 2017
- Alexandra LE DUFF et Romain TOMASZEWSKI, mariés le 29 juillet 2017
- Aurélie LAUP et Frédéric BOURGOIS, mariés le 05 août 2017
- Mélanie HAKI et Wilfrid FORBIN, mariés le 12 août 2017
- Maroua ABDERRAHIM et Mehdi MIDOUNI, mariés le 26 août 2017

DÉCÈS



- Jean-Claude CARRIERE, décédé le 13 novembre 2016 à 66 ans
- Henri THIRION, décédé le 1^{er} juin 2017 à 86 ans
- Romain AYMARD, décédé le 25 juin 2017 à 79 ans
- Marie-Joséphine CRABBIA née CAILLAUD, décédée le 5 juillet 2017 à 89 ans
- Gaétane EVANS née ROUSSELLE, décédée le 4 juillet 2017 à 77 ans
- Geneviève EHKIRCH, décédée le 7 juillet 2017 à 89 ans
- Michel DIBON, décédé le 17 juillet 2017 à 83 ans
- Michel GUILLEMOT, décédé le 23 juillet 2017 à 76 ans
- Jacqueline THIRION née LOUIS, décédée le 31 juillet 2017 à 83 ans

Vendredi 17 novembre à 20h30 GLACE !

Théâtre Madeleine-Renaud
6 rue du Chemin Vert de Boissy
DANSE SUR GLACE - Tout public



Durée : 1h10
Renseignements et réservations auprès du Théâtre
01 34 18 65 10 et sur www.ville-taverny.fr

Samedi 18 novembre RANDONNÉE LES MATINALES SPORTS EN FAMILLE

- 8 km : Enfants & familles en forêt de Montmorency ou
- 16 km : Marcheurs confirmés de l'Isle-Adam à Taverny (transport en car)

PLACES LIMITÉES
Renseignements et inscriptions obligatoires
Service des Sports et de la Vie associative
01 39 95 90 00 ou ssports@ville-taverny.fr

Samedi 18 novembre ATELIERS JEUX D'ÉCHECS

Médiathèque Les Temps Modernes
• de 14h à 15h pour les débutants
• de 15h à 16h pour les confirmés
20 participants maximum par session à partir de 7 ans
Entrée libre, réservation indispensable
01 30 40 55 00

Mercredi 22 novembre à 18h CONFÉRENCE SUR L'ART CONTEMPORAIN

Médiathèque Les Temps Modernes
2/8 La meilleure moitié de la vie
L'art à l'horizontal #sereposer #dormir
Entrée libre - 01 30 40 55 00

Vendredi 24 novembre à 20h30 FELLAG : BLED RUNNER

Théâtre Madeleine-Renaud – 6 rue du Chemin Vert de Boissy
THÉÂTRE / HUMOUR - Tout public dès 12 ans



Durée : 1h30
Renseignements et réservations auprès du Théâtre
01 34 18 65 10 et sur www.ville-taverny.fr

Du mercredi 29 novembre au samedi 2 décembre BOURSE AUX LIVRES

Maison des Loisirs et de la Culture
191 rue de Paris
Renseignements 01 39 60 42 49

FERMETURE DE LA POSTE DE TAVERNY-PLAINE

Située à côté de la piscine, le bureau de poste sera fermé pour travaux importants de rénovation du 6 novembre au 13 février 2018.



La clientèle est réorientée vers le bureau de poste de l'Hôtel de ville :
• de 9h-12h et 14h30-18h (la semaine – fermeture le mercredi),
• de 9h à 12h le samedi.

Les lettres recommandées et colis de Taverny-Plaine seront disponibles au Carré Pro situé à la même adresse que le Bureau de Poste (139 rue d'Herblay) de 9h à 12h et de 14h à 17h la semaine et de 9h à 12h le samedi.

THÉÂTRE MADELEINE-RENAUD

OCTOBRE-NOVEMBRE 2017



■ **MOZART ET LES ÉTOILES**
Vendredi 6 octobre à 20h30

MUSIQUES ET SCIENCES **TOUT PUBLIC DÈS 8 ANS**



■ **BARBARA HENDRICKS & SON BLUES BAND**
Samedi 14 octobre à 20h30

CONCERT **TOUT PUBLIC ÉVÉNEMENT**

■ **LA BELLE AU BOIS DORMANT**
Vendredi 20 octobre à 19h30

THÉÂTRE **TOUT PUBLIC DÈS 6 ANS**

■ **GLACE!**
Vendredi 17 novembre à 20h30

DANSE SUR GLACE **TOUT PUBLIC**

■ **FELLAG: BLED RUNNER**
Vendredi 24 novembre à 20h30

THÉÂTRE / HUMOUR **TOUT PUBLIC DÈS 12 ANS**

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
THÉÂTRE MADELEINE-RENAUD
01 34 18 65 10
www.ville-taverny.fr

